



La Voie À Suivre

LEKH LEKHA

597

31 OCTOBRE 2009

13 HECHVANI 5770

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org
Responsable de publication
Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

Ne pas faire sortir de mensonge de sa bouche

Que faut-il répondre, quand on vous demande : « Qu'est-ce qu'Untel a dit de moi ? » S'il y a une possibilité de répondre sans que ce soit par un vrai mensonge, et sans que cela comporte de médisance non plus, c'est ce qu'on fera, et on ne fera pas sortir de mensonge de sa bouche. Mais si l'on comprend que cette réponse ne sera pas acceptée, il est permis de dire même un vrai mensonge à cause de la paix, mais pas de jurer un mensonge pour autant.

(Hafets Haïim)

Dédié à la mémoire de
Esther Bachar
Bat Avraham

EXILE-TOI VERS UN LIEU DE TORAH

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

« *Et Hachem dit à Avraham : Va de ton pays, de ta ville natale et de la maison de ton père vers le pays que Je te montrerai* »

L'épreuve d'avoir à quitter son pays, sa ville natale et la maison de son père a été la première épreuve de notre père Avraham, et il l'a surmontée. Il faut comprendre la nature de cette épreuve et son but. On sait que le but des épreuves infligées aux justes est de les élever, comme dans le verset « Tu as donné à ceux qui Te craignent un étendard (ness) pour s'y rallier (lehitnossess, qui peut aussi signifier « être éprouvé ») (Téhilim 60, 6). Notre père Avraham a fait des choses extraordinaires quand il était à 'Haran, comme le disent les Sages (Béréchit Rabba 84, 4 ; BeMidbar Rabba 14, 11) : « Avraham convertissait les hommes et Sara convertissait les femmes. » Ils ont fait entrer beaucoup de gens sous les ailes de la Chekhina et leur ont appris à connaître Hachem. Donc dans quel but Hachem a-t-Il interrompu le travail spirituel que faisait Avraham à 'Haran, où il ne cessait de s'élever, pour lui ordonner d'aller au pays de Canaan ?

Il faut également poser la question suivante : D. promet à Avraham qu'une fois qu'il se sera exilé et aura quitté son pays, Il fera de lui un grand peuple, Il le bénira et fera grandir sa renommée. Cela demande à être éclairci. Si la volonté de D. est de bénir Avraham et de faire grandir sa renommée, pourquoi ne ferait-Il pas de lui un grand peuple dans son pays et dans sa ville natale, accomplissant ainsi en lui toutes les bénédictions et les promesses à 'Haran même ? Et sans rapport avec les bénédictions, Il lui ordonnerait alors d'aller en pays de Canaan, et Avraham ferait certainement Sa volonté, car il n'avait pas besoin pour cela d'encouragement ni d'incitations.

Tâchons de l'expliquer au mieux. On sait que les Sages ont dit (Avot 4, 18) : « Exile-toi vers un lieu de Torah », quelqu'un qui veut mériter la couronne de la Torah doit s'exiler vers un lieu de Torah, où vivent des Sages et des érudits, et étudier la Torah en leur compagnie.

S'exiler dans un lieu de Torah a une autre utilité considérable. Les Sages ont dit (Berakhot 63b, Chabat 83b) : « La Torah ne se maintient que chez celui qui se tue pour elle. » Or on sait que l'exil est un rachat pour ceux qui ont mérité la mort (voir Sanhédrin 37b), car les difficultés et les souffrances de l'exil sont comptés comme une mort. Donc il est promis à celui qui s'exile vers un lieu de Torah et se tue pour apprendre et acquérir la Torah qu'elle se maintiendra en lui, et qu'il l'acquerra de façon solide et éternelle. De plus, cet exil constitue un rachat des fautes, car si par malheur il avait mérité la mort, l'exil en serait un rachat. A ce moment-là, il acquiert la vie du monde à venir, car la Torah est un arbre de vie pour ceux qui se saisissent d'elle (Michlei 3, 18), et elle épanche une abondance de vie sur ceux qui l'étudient (Berakhot 32b, Ta'anit 7a). De plus, celui qui s'exile vers un lieu de Torah lui donne de la valeur et de l'importance, et la Torah le lui rend abondamment, le fait grandir et l'élève dans tout ce qu'il fait (Avot 6, 1). Il mérite alors de ressentir un grand plaisir et un grand bien de son étude, dès ce monde-ci.

Celui qui étudie la Torah en mange les miettes en ce monde-ci, et le capital lui en est gardé dans le monde à venir (Péah 1a). Il voit la bénédiction dans sa vie spirituelle et dans son étude, ainsi qu'il est dit (Devarim 33, 1) : « Voici (zot)

la bénédiction donnée par Moché... », c'est-à-dire que la source de la bénédiction est transmise par celui qui a étudié la Torah et s'est relié à elle, qui s'appelle « zot » (Avoda Zara 2b). La Chekhina, qui s'appelle également zot (Zohar I 93b), le garde et le protège. Combien de degrés élevés et de bienfaits éternels sont gardés pour celui qui s'exile vers un lieu de Torah, et qui se consacre à l'acquérir !

D'après cela, on comprend pourquoi D. a ordonné à Avraham de quitter tout ce qu'il lui avait fait à 'Haran, et pourquoi la bénédiction dépendait du fait qu'il quitte son pays. La volonté de D. est qu'Avraham s'exile vers un lieu de Torah et atteigne le niveau qu'elle rend possible. Il lui a ordonné d'aller en Erets Israël, qui est un lieu saint, prédisposé à l'étude de la Torah. On connaît l'enseignement des Sages sur Avraham (Béréchit Rabba 61, 1, Tan'houma Vayigach 11) : il n'avait pas de père, aucun maître ne lui a rien enseigné, mais ses deux reins se sont mis à lui donner des conseils de sagesse, et lui ont enseigné la Torah. C'est pourquoi D. lui a dit de quitter son pays, pour se perfectionner dans la Torah et les mitsvot en un lieu de Torah, c'est-à-dire en Erets Israël.

Bien que dès 'Haran, Avraham ait déjà obtenu de grands résultats et accompli de grandes choses pour propager la parole de D., il y a des limites à ce qu'un homme peut atteindre dans son pays et chez son père, quand il est attaché à sa famille et à son entourage, qui ne sont pas d'accord avec lui ni avec sa foi, pour arriver au maximum de la perfection dans le service de D. Avraham devait se séparer de son entourage et de sa famille, et s'exiler vers un lieu de Torah.

C'est ce que dit Rachi sur le verset « lekh lekha » : pour ton profit et pour ton bien. C'est-à-dire qu'en quittant ton pays, tu auras un profit et un bien spirituels parfaits, pour toi et toutes les personnes que tu as fait entrer sous les ailes de la Chekhina, en les incitant à s'exiler vers un lieu de Torah, et ainsi elles feront de véritables acquisitions de Torah, et elles arriveront à des niveaux qu'il est impossible d'acquérir à 'Haran, et mériteront une véritable et totale bénédiction, qui ne peut venir que par l'étude en s'exilant vers un lieu de Torah. Où devait-il aller ? Vers le pays que je t'indiquerai, arekha (Je t'indiquerai) provenant de la racine or (lumière), tu iras vers un endroit d'où surgit la lumière de la Torah, « car de Tzion sortira la Torah, et la parole de Hachem de Jérusalem » (Yéchayah 2, 3), et l'atmosphère d'Erets Israël rend sage (Baba Batra 158b).

D'après ce que nous avons dit plus haut, que de quitter son pays était une façon de s'exiler vers un lieu de Torah, on peut ajouter ce que dit Rachi : D. a dit à Avraham : Va, c'est-à-dire si vous marchez dans Mes voies et observez Mes mitsvot (Vayikra 26, 2), où Rachi explique que cela signifie : si vous étudiez la Torah assidûment. Celui qui se conduit de mieux en mieux dans l'étude de la Torah et le perfectionnement spirituel mérite de tout avoir, ainsi qu'il est dit « Je donnerai vos pluies en leur temps. » Du fait qu'il ira vers la Terre Sainte, il méritera d'en hériter, méritera un fils et une alliance, et aussi que la Chekhina vienne reposer sur lui, pour le faire devenir le Char de Hachem.

Comme nous l'avons déjà expliqué, par sa force de surmonter les épreuves, Avraham a ouvert la voie à ses descendants et à toutes les générations après lui, pour que nous puissions plus facilement vaincre les difficultés qui se dressent sur notre route, et il a aussi implanté en nous l'audace et la force et nous exiler en un lieu de Torah pour augmenter la sagesse, alors nous obtiendrons la véritable bénédiction qui se trouve dans la sainte Torah.

LE TSADIK RABBI 'HAÏM PINTO LE PETIT

LA MEMOIRE DU JUSTE EST UNE BENEDICTION

Le Lundi 2 Novembre (15 Heshvan) verra la hilloula du tsadik Rabbi 'Haïm Pinto le petit, que son mérite nous protège. Il a passé toute sa vie dans un état de sainteté, en la consacrant à D. et à Sa Torah.

Il était connu comme un homme de D. Ses journées étaient très remplies et chargées d'activités en faveur de la communauté et des individus : cours de Torah, actions pour la communauté et charité envers quiconque le demandait ou en avait besoin. Il était un pilier de Torah et de 'hessed dans sa génération. Ce n'est pas pour rien qu'il a mérité que ses prières soient exaucées et que ses bénédictions portent fruit, durant sa vie et même après sa mort.

Voici une histoire merveilleuse racontée par M. Gad Bouskila à notre Maître Rabbi David 'Hanania Pinto chelita :

Quand je suis allé à l'aéroport de Paris pour partir au Maroc, le chauffeur de taxi était un juif d'Afrique du Nord. Pendant le voyage, il s'est adressé à moi pour me demander : « Est-ce que vous connaissez le tsadik Rabbi 'Haïm Pinto ? » Je lui ai répondu affirmativement : « Evidemment ! Qui ne le connaît pas ? Bien sûr que j'ai entendu parler de sa grandeur et de ses miracles. – Alors je vais vous raconter une histoire terrible, un miracle qui m'est arrivé il y a vingt ans par le mérite du tsadik. Un jour, je rentrais chez moi après une journée de travail chargée. Quand je suis rentré dans la maison, j'ai senti un violent mal de tête, inexplicable. J'ai dit à ma femme : Je ne peux pas manger, il faut absolument que je me repose. Au milieu de la nuit, je me suis réveillé et j'ai senti que je ne pouvais plus rien voir, bien que j'aie eu les yeux ouverts. J'avais perdu la vue, j'étais vraiment aveugle. J'ai réveillé ma femme en criant, et elle a immédiatement appelé une ambulance pour m'emmener à l'hôpital. A l'hôpital, j'ai passé toute la journée en examens approfondis du corps entier. Les médecins n'ont pas réussi à trouver ce qui m'était arrivé exactement. »

Deux semaines avant cet événement effrayant, le chauffeur de taxi, qui était d'origine marocaine, avait été invité à la synagogue par ses voisins, pour la hilloula du tsadik Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège. Il n'était pas religieux, ne mangeait pas cacher et n'observait pas le Chabat, mais il accepta volontiers d'aller à la hilloula. C'était la première fois de sa vie qu'il entendait parler du tsadik Rabbi 'Haïm Pinto, et c'était aussi la première fois de sa vie qu'il entraînait dans une synagogue...

Il fut très impressionné par les histoires de miracles qu'il entendit, qui s'étaient produits par le mérite du tsadik. Il fut aussi stupéfait de la foi profonde de tous ceux qui étaient présents, qui chantaient et se réjouissaient en l'honneur du tsadik, et achetaient des bougies pour l'élévation de son âme avec un grand enthousiasme.

Ce soir-là, alors qu'il était couché à l'hôpital sans possibilité de voir ce qui se passait autour de lui, il s'endormit de fatigue, et en rêve il se souvint de cette soirée de la hilloula du tsadik à laquelle il avait assisté une quinzaine de jours auparavant. Les images qui lui revenaient lui donnèrent un plaisir spirituel au sein duquel il appela le tsadik pour lui demander de le sauver de cette épreuve et de lui guérir les yeux.

Son désir se réalisa. Il mérita que Rabbi 'Haïm se révèle à lui en rêve. Quand il le reconnut, il demanda au tsadik de le guérir, en ajoutant le vœu que s'il guérissait, il irait prier sur sa tombe, et de plus il prit sur lui d'observer le Chabat.

Quand il se réveilla le lendemain matin, il se rappela de son rêve, avec l'espoir que par la résolution qu'il avait prise sur lui, et avec une foi puissante qui était en lui après avoir vu le tsadik en rêve, de nouvelles forces d'espoir puissantes apparaîtraient en lui.

Entre temps, les médecins avaient décidé de le garder en observation à l'hôpital pendant quelques jours pour voir comment les choses se développaient, et ensuite il y aurait une grande réunion de médecins pour décider s'il fallait l'opérer ou non.

Deux jours plus tard, dans son sommeil, il vit de nouveau en rêve Rabbi 'Haïm Pinto avec un visage d'une grande noblesse. Il vint à lui pour l'encou-

rager, et lui annonça qu'il allait guérir, à condition qu'il tienne sa promesse d'observer le Chabat.

La bénédiction du tsadik se réalisa entièrement.

Au bout d'un seul jour, il sentit un fort mal de tête, à la suite de quoi la vue commença à lui revenir tout doucement.

Depuis le jour où il était entré à l'hôpital jusqu'au jour où il en était sorti, vingt jours seulement s'étaient écoulés. Il était rentré à l'hôpital totalement aveugle, et en était sorti avec une vue normale, en parfaite santé, sans aucun traitement médical.

Un immense bonheur le submergea quand il fut libéré de l'hôpital et rentra chez lui, dans sa famille et à son travail ordinaire comme chauffeur de taxi.

Tout s'était passé comme prévu, à l'exception d'une seule chose qui ne s'était pas réalisée : il ne tint pas sa promesse au tsadik d'observer le Chabat.

Une quinzaine de jours se passèrent ainsi. Un soir de Chabat, une fois qu'il eut achevé un copieux repas, Rabbi 'Haïm lui apparut en rêve avec un visage lumineux, et lui dit sévèrement :

« Sache que si tu ne tiens pas ta promesse d'observer le Chabat, la maladie à laquelle tu as échappé reviendra ! »

Il fut saisi de terreur de cet avertissement du tsadik, qui ne lui laissait aucun repos, et il réveilla sa femme pour lui raconter son rêve. Dans son innocence et son souci de la santé de son mari, elle lui dit : « Ne t'en fais pas, ce n'est qu'un rêve. »

Quand il se rendormit, Rabbi 'Haïm lui apparut de nouveau et lui dit : « Sache qu'il y avait aussi dans le rêve (où il lui avait annoncé sa guérison) une autre condition, et si elle se réalise, ce que je te dis maintenant se réalisera également. »

Maintenant, il ne pouvait plus se reposer, il se retournait dans tous les sens tout en se promettant que dès le lundi, il achèterait un billet pour le Maroc.

Le mardi, au Maroc. Le chauffeur cherche la tombe de Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège. En chemin, il rentre dans un restaurant local pour manger et prendre des forces. Il voit que l'endroit n'est pas particulièrement propre, et retourne immédiatement sur ses pas pour chercher à manger ailleurs. Au deuxième endroit, le propriétaire du restaurant s'approche de lui, et lui demande en parfait français : « Que faites-vous ici ? » « Je suis arrivé ici ce matin de France pour aller prier sur la tombe du tsadik Rabbi 'Haïm Pinto, et je cherche sa tombe. »

« Vous cherchez vraiment la tombe du tsadik ? s'étonna le propriétaire, je vais vous y conduire moi-même, parce que je suis l'un des rares juifs qui restent encore ici. »

Il ne pouvait refuser cette proposition généreuse, non plus que celle qui suivit dans la bouche de son hôte : « Il n'y a pas de hekhcher sur la nourriture qui est vendue ici au restaurant, je vais donc vous servir uniquement du thé et des gâteaux. »

En fin de compte, quand il arriva à la tombe de Rabbi 'Haïm, il pleura et se prosterna longuement avec beaucoup d'émotion, puis alluma des bougies en l'honneur du tsadik qui lui avait fait du bien, et il sentit qu'une lourde pierre lui avait été enlevée du cœur. Une fois qu'il eut accompli sa promesse de prier sur la tombe du tsadik, il sortit en compagnie du propriétaire du restaurant jusqu'à la station d'autobus, puis rentra à Paris.

A partir de ce jour-là jusqu'à aujourd'hui, il tint sa promesse d'observer le Chabat, de ne manger que cacher, de pratiquer les mitsvot, et sa femme aussi s'est mise à observer les lois de la pureté familiale. Ses enfants sont entrés dans une école juive, et ses filles étudient dans des institutions de Torah. Son fils aîné étudie à la yéchivah d'Aix-les-Bains. Toute sa vie s'est transformée pour observer la Torah et les mitsvot.

Nous voyons donc la puissance du tsadik, qui a aidé à guérir un juif, pour que toute sa famille fasse techouva et revienne complètement au judaïsme.

Il n'en « croyait pas ses yeux »

Une histoire du même genre est arrivée à M. Yéhouda Fe'hima de Paris. Quand il est revenu d'Erets Israël, il est allé de l'aéroport jusque chez lui dans un taxi. En chemin, entre autres choses, le chauffeur lui demanda s'il était allé sur les tombes des tsaddikim. Il a répondu : « Oui, et je suis aussi allé à Ashdod sur la tombe du tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto, que son mérite nous protège. »

Quand le chauffeur entendit le mot « Pinto », il sursauta et dit au juif : « Je veux que vous entendiez le grand miracle qui m'est arrivé, par le mérite de Rabbi Haïm Pinto.

Il raconta qu'il avait brusquement été frappé de cécité, à tel point qu'il n'avait plus de tranquillité chez lui, et que sa femme voulait le quitter. Il avait également perdu sa source de subsistance comme chauffeur de taxi, et ne travaillait plus, c'est pourquoi on lui avait retiré le numéro du taxi. Les médecins ne comprenaient pas ce qui s'était passé, et lui dirent : « Peut-être que cette cécité va disparaître comme elle est arrivée », mais en vain.

Plusieurs années s'étaient écoulées, jusqu'au jour où il était passé devant une synagogue avec sa canne d'aveugle. Un juif tunisien l'avait appelé pour lui demander d'entrer prier avec eux la prière de cha'harit. Après la prière, ce juif s'était approché de lui et s'était mis à lui parler de la grande sainteté de Rabbi Haïm Pinto. Au cours de la conversation, il lui avait dit : « J'ai un bon conseil à vous donner, allumez une bougie pour l'élévation de l'âme de Rabbi Haïm Pinto, peut-être que par son grand mérite vous serez sauvé et vous retrouverez la vue. »

Ces paroles, qui sortaient d'un cœur aimant, firent leur effet. En rentrant chez lui, il alluma une bougie pour l'élévation de l'âme de Rabbi Haïm, en priant pour sa guérison, pour que la vue lui soit rendue. Sa femme, qui voyait ce qu'il faisait, se moqua de lui. Cette nuit-là, Rabbi Haïm Pinto lui apparut en rêve, et lui dit :

« Tu as allumé une bougie pour moi. C'est pourquoi je te promets que dès demain matin, la vue te sera rendue, et tu verras comme tout le monde. De plus, ton travail va aussi te revenir, et tu retrouvera le numéro du taxi. Mais tout cela à condition que tu observes le Chabat, que tu mettes les tefilin, que tu observes la cacherout et la pureté familiale et que tu accomplisses les mitsvot. Si tu n'observes pas cette condition, tu redeviendras aveugle ! »

Le matin, en se réveillant, il ne put « en croire ses yeux ». Il se frotta les yeux avec stupéfaction et son rêve se réalisa : effectivement, il voyait. Il réveilla immédiatement sa femme pour lui dire : « Je vois ! » Sa femme ne le crut pas, mais la réalité lui prouva que son mari voyait parfaitement.

À la suite de ce grand miracle, l'homme s'était mis à observer la condition grâce à laquelle la vue lui était revenue, d'observer la Torah et les mitsvot dans leurs moindres détails. Mais au bout de quelques jours, l'un des membres de la famille se moqua de lui parce qu'il était devenu orthodoxe...

Ces railleries firent leur effet, et refroidirent son enthousiasme, en résultat de quoi il se mit petit à petit à négliger les principes fondamentaux de la religion, et perdit sa fermeté dans l'observance de la condition qu'il avait prise sur lui-même en rêve. Une nuit, Rabbi Haïm Pinto lui apparut en rêve, et lui dit :

« Sache que du Ciel, on t'a rendu la vue, à la condition que tu observes la Torah et les mitsvot. Mais si tu crois que tout cela est dû au hasard, tu redeviendras aveugle comme tu l'étais auparavant.

Le chauffeur termina son histoire en disant à M. Fe'hima : « Après ce deuxième rêve, je ne mets plus aucune paresse dans l'observance de la Torah et des mitsvot. Aujourd'hui je suis totalement juif ! »

Yéhouda avait écouté l'histoire attentivement, et d'une voix émue il raconta au chauffeur « Exactement en ce moment, je suis en chemin pour voir le petit-fils de Rabbi Haïm Pinto, Rabbi David chelita. »

« Dans ce cas, lui demanda le chauffeur du taxi, je vous en prie, racontez au Rav toute cette histoire, et dites-lui que nous voyons effectivement d'ici la réalisation de ce qui est écrit : « Les tsaddikim dans leur mort sont appelés vivants », « les tsaddikim sont plus grands dans leur mort que dans leur vie. »

À LA SOURCE

« Va, quitte ton pays et ta ville natale » (12, 1)

Si le Saint béni soit-Il Lui-Même promet à Avraham qu'il ne perdra rien en partant, que ce sera pour son profit et pour son bien, quelle épreuve y a-t-il là-dedans ?

Rabbi Pin'has Horowitz, l'auteur de « Haflaa », répond à cela qu'il est dit plus loin : « Avraham partit, comme le lui avait dit Hachem », c'est-à-dire qu'Avraham n'est pas parti pour jouir de son profit et de son bien, mais uniquement pour accomplir l'ordre de Hachem. C'est par cela qu'il a été éprouvé : une fois qu'il savait déjà que cette démarche comportait sa propre récompense, allait-il partir pour le pays de Canaan pour recevoir cette récompense, ou est-ce que même maintenant, il allait faire abstraction de son bien personnel et s'en aller avec une intention totalement pure, uniquement pour accomplir l'ordre du Créateur ?

« Hachem dit à Avraham » (12, 1)

Le Midrach donne une comparaison : C'est semblable à quelqu'un qui a vu une grande ville en train de brûler, et a dit : est-il possible que cette grande ville n'ait pas de dirigeant ? Le dirigeant de la ville l'a regardé et lui a dit : c'est Moi qui suis le dirigeant de la ville – il en va de même d'Avraham.

Il en va ainsi pendant tous les temps de bouleversements du monde, les moments où D. semble disparaître, pour l'individu ou pour la communauté, dit l'auteur de « Netivot Shalom ». Les créatures ont l'impression que tout est absurde, que la ville brûle sans que personne la dirige, mais pour ceux qui recherchent D., ils Le perçoivent en train de regarder par les fentes et de leur dire : c'est Moi qui dirige la ville !

« Il le bénit et dit : béni soit Avram pour le D. suprême » (14, 19)

Le saint Or Ha'Haïm explique ainsi ce que dit le Midrach, à savoir que Malchitsédék a été puni parce qu'il avait fait passer la bénédiction à Avram avant la bénédiction à Hachem :

Il est possible que cela signifie qu'il a pris l'ordre dans lequel les choses se sont déroulées, qu'Avraham avait reconnu son Créateur de lui-même et s'efforçait de manifester sa foi, donc cela vaut une bénédiction, et ensuite il a béni D. Qui l'avait accepté.

C'est ce qu'il convient de faire. Cela vient nous enseigner que D. n'accorde Sa faveur qu'à celui qui Lui a déjà accordé sa faveur auparavant. C'est le sens de : « Béni soit Avraham pour le D. suprême » il s'est rendu apte à servir le D. suprême, et c'est ce qui lui a valu de l'avoir pour protecteur. Cela ne se justifie que parce qu'on a béni en premier. »

« Il crut en Hachem et cela lui fut considéré comme un mérite » (15, 6)

Jusqu'où peuvent aller la foi et la confiance en Hachem ?

Le traité Méguila (18) raconte que les Sages ne savaient pas ce que signifiait le verset « Décharge-toi sur D. de ton fardeau », jusqu'à ce que Rabba bar bar Hana raconte qu'il était allé une fois dans un désert avec un sac pesant sur l'épaule, et il a rencontré un Arabe qui lui a dit : « Décharge-toi de ton fardeau sur le dos de mon chameau. » Alors, il l'a compris.

Rabbi Aharon Yossef Louria, l'auteur de « Avodat Pin'has », l'a expliqué ainsi :

Les Sages doutaient de ce qu'il fallait comprendre, s'il était nécessaire de s'appuyer sur D. mais aussi de « L'aider », pour ainsi dire, à porter le fardeau, on si l'on pouvait se décharger de la totalité du fardeau sur Lui, jusqu'à ce qu'ils apprennent de l'histoire de l'Arabe, qui lui avait dit de se décharger de tout son fardeau sur le dos du chameau. Cela veut dire qu'il n'y a aucun besoin d'« aider », mais seulement de faire confiance à la bonté de Hachem.

« Saraï dit à Avram : Mon injure est la tienne » (16, 5)

Rachi explique : « mon injure » ('hamassi) vient du mot 'hamas (vol). Le Rav Schakh zatsal donne l'explication suivante : de même qu'on peut voler de l'argent, empêcher un bien de se produire constitue également un vol. Sarah était certaine que la prière d'Avraham serait exaucée, car « le juste décrète, et le Saint béni soit-Il accomplit », c'est pourquoi elle a l'a rendu responsable de sa stérilité, parce qu'il n'avait pas prié pour elle. « Mon injure est la tienne » signifie que tu m'as empêché de profiter d'un bienfait en ne priant pas pour moi, et cela s'appelle du vol.

« Il eut foi en Hachem, et Hachem lui en fit un mérite »

Un jour entra dans la chambre du tsadik Rabbi Chalom Rokea'h de Belz zatsal un simple juif villageois qui voulait recevoir une bénédiction de la bouche du tsadik, connu comme homme de D. rempli de sainteté, dont les bénédictions ne demeuraient pas sans réponse.

Les yeux du tsadik prirent un regard compatissant et miséricordieux, qui « sondait le cœur et les reins », et il demanda : « **Qu**'en est-il du Chabbat ? Préserve-tu sa sainteté ? Ou peut-être, à D. ne plaise... » Le villageois baissa les yeux, embarrassé. Enfin, il fut contraint de reconnaître expressément qu'à son grand regret, il ne respectait pas le Chabbat.

Le Rabbi lui demanda de s'engager à respecter la sainteté du Chabbat et à comprendre la gravité de sa transgression. Il lui cita des versets de la Torah et des commentaires de nos Sages sur le sujet, et lui demanda de vive voix de corriger sa conduite en tout ce qui concerne cette mitsva d'une importance fondamentale.

Ces paroles pénétrèrent le cœur du paysan. « Je m'y engage devant notre Rav; dorénavant, je ferai attention au respect du Chabbat et je ne le transgresserai pas », déclara-t-il avec émotion. « Quand il entendit ces propos, les yeux du tsadik s'illuminèrent. Mais presque dans le même souffle, le villageois ajouta : « Mais, Rabbi ! Pendant la période de la moisson, lorsque le travail des champs est abondant, je serai obligé de travailler même le Chabbat, et j'espère que le Rabbi me le pardonnera. »

Un sourire amer s'étendit sur les lèvres du Rabbi. Après une courte réflexion, durant laquelle il semblait choisir ses mots, il dit :

Premièrement, tu dois savoir que je ne suis pas le « propriétaire » du Chabbat, mais c'est D. lui-même **Qui** donne la Torah et les mitsvot. Ce n'est pas moi qui dois te pardonner, mais Lui. A mon humble avis, il n'y a aucune chance qu'Il accepte de te pardonner une atteinte quelconque à la sainteté du Chabbat.

Il poursuivit : quant à tes propos sur la période de la moisson, je vais te raconter une histoire.

Une fois, un seigneur avait organisé un grand festin pour ses amis, grands propriétaires de tous les environs. Quand ils eurent bu jusqu'à s'enivrer s'est réalisé en eux le verset « lorsque le vin rentre, le secret sort », et ils se mirent à raconter, chacun à son tour, des louanges sur « leur » juif.

L'hôte prit la parole et dit : « Mon juif est inégalable en droiture et fidélité. Je l'ai déjà testé plusieurs fois dans le passé, et il a à chaque fois réagi de manière respectable, au point d'éveiller l'étonnement. Je suis sûr que jamais il ne me désobéira, et qu'il ne me refusera jamais quoi que ce soit. »

« Même, l'interrompit un des propriétaires, si tu lui demandais de renier sa religion ? »

« Oui », répondit l'hôte avec une certitude absolue, « je suis sûr que même cela, il le ferait pour moi. »

Le propriétaire envoya immédiatement appeler « son » juif. Le pauvre juif, convoqué précipitamment et de manière inattendue à la grande réception des débauchés, puis placé devant son employeur et un de ses amis, était embarrassé de sa position.

« M'es-tu fidèle ? » demanda le noble.

« Absolument ! » répondit le juif, surpris par la question.

« Feras-tu tout ce que je te demande ? » ajouta-t-il en tendant un piège au juif, alors que ses amis les observaient avec amusement.

« De tout mon cœur et de toute mon âme, je suis prêt à me jeter au feu et à l'eau pour mon maître. » On n'aurait pu espérer meilleure déclaration de fidélité.

Le noble le regarda d'un œil perçant et lui dit : « S'il en est ainsi, je veux que tu renies ta religion. »

Une pâleur intense recouvrit la face du juif et tout son corps se mit à trembler. Même dans ses pires cauchemars, il ne se serait pas imaginé face à une telle requête. Il tenta de dire quelque chose mais sa langue était comme collée à son palais. Le propriétaire lui lança un regard ferme comme le demandeur qui exige le paiement du billet à ordre qui est dans sa main. « N'hésite pas et ne reviens pas sur ta promesse d'accomplir tout ce que je te demanderai. En l'espace d'une journée, tu devras renier ta religion. »

Le malheureux juif approuva de la tête en signe d'accord et sortit de la fête tout confus. Fidèle à la demande du brigand et obligé par sa parole, dès le lendemain il renia sa religion. Le prestige du noble, qui avait droit à un juif si fidèle, s'accrut aux yeux de ses amis.

Un certain temps passa. Un jour, le noble invita le juif renégat et lui dit : « Maintenant que tu as accédé à ma requête et que tu m'as prouvé ta fidélité, sans limites, je te permets de revenir à ta croyance précédente. Je suis sûr que malgré ta disposition à me satisfaire, ton cœur a des remords du pas extrême que tu as fait. Rentre chez toi annoncer à ta famille que vous êtes autorisés à retourner à votre judaïsme. »

Tout heureux, le juif courut chez lui pour annoncer la bonne nouvelle à sa femme et à ses enfants. Devant cette intrusion soudaine, la femme prit peur. « **Que** t'arrive-t-il ? As-tu perdu la raison ? » lui lança-t-elle, paniquée. Son mari lui raconta que le propriétaire les avait dispensés de la punition imposée de renier leur religion, et qu'ils étaient désormais autorisés à retourner au judaïsme. La femme le regarda avec un visage affligé exprimant tout de suite qu'elle ne partageait pas la joie de son mari.

Au bout d'un moment, elle se mit à gémir à fendre l'âme. « Hélas, hélas ! », soupira-t-elle, « comment a-t-il pu nous faire cela, et nous surprendre avec cette proposition juste quelques semaines avant la fête de Pessah... Comment allons-nous gérer les nombreuses dépenses qui s'annoncent ? Où allons-nous trouver l'argent nécessaire pour acheter des matsot, du vin et des ustensiles casher pour Pessah... cours chez le propriétaire pour lui demander une prolongation jusqu'à après Pessah ! »

A la fin de son histoire, le Rabbi dirigea son regard vers le villageois : La transgression du Chabbat en public équivaut à renier sa religion. Apparemment, tu voudrais agir comme cette femme stupide, en cherchant à être juif avant et après la période de la moisson, tout en continuant à être goy pendant... »

Même un simple villageois ignorant était à même de comprendre l'histoire du Rabbi. Après un court débat intérieur avec ses désirs, il promit au Rabbi de respecter désormais le Chabbat tous les jours de l'année.

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

La Torah ne subsiste que chez celui qui se détache de ce monde-ci

« Tera'h mourut à Haran et Hachem dit à Avraham : Va. »

Rachi objecte : Pourquoi la mort de Tera'h est-elle rapportée avant, puisque lorsque Avraham est descendu en Egypte, Tera'h était encore vivant ?

Je voudrais expliquer que l'homme ne peut mériter les paroles de Torah que lorsqu'il se dévoue entièrement pour elle. Ainsi que l'ont dit les Sages (Berakhot 63b) : « Les paroles de la Torah ne se maintiennent que chez celui qui se tue pour elle », du fait que cela lui fait oublier tout ce qui concerne ce monde-ci. Quand son père et sa mère ne le laissent pas étudier la Torah, il doit les oublier et étudier tout de même. Bien qu'il soit difficile pour quelqu'un de se séparer de son père et de sa mère, comme il se tue pour la Torah il lui est promis que sa Torah se maintiendra. Quand Avraham a vu que son père Tera'h pratiquait l'idolâtrie, il s'est immédiatement séparé de lui, et c'était pour lui comme s'il était mort et ne lui faisait plus rien. Pourquoi a-t-il fait cela ? Pour pouvoir servir D. et ne pas tendre vers les idoles que son père fabriquait et vendait.

Comme il avait quitté Haran et qu'il lui semblait que son père était mort, D. s'est immédiatement révélé à lui pour lui dire : « Va, quitte ton pays, ta ville natale et la maison de ton père », et les Sages ont expliqué (Béréchit Rabba 39a) que notre père Avraham se disait : « Est-il possible que ce monde n'ait personne qui le dirige ? » D. lui a jeté un coup d'œil et lui a dit : « C'est Moi Qui suis le maître du monde. »

D. ne s'était pas révélé à lui jusqu'alors, quand il se trouvait chez son père à Haran, à proximité des idoles, mais quand il s'en est séparé, Il lui est immédiatement apparu.